

Vendredi 15 janvier 2021 - 17.00h

Corona – lettre des nouvelles 15-Renaix



Cher habitants de Renaix,

Update Corona

Grâce au respect des mesures corona strictes et au verrouillage des dernières semaines, le nombre d'infections a fortement diminué et la pression sur les hôpitaux a diminué. La deuxième vague est derrière nous depuis un moment. Je vous remercie! Pourtant, ce n'est pas une raison pour desserrer les rênes. Au contraire. Le nombre d'infections est stable, mais la baisse s'est quelque peu arrêtée ces derniers jours. Je lance donc un appel chaleureux pour continuer à respecter les règles de base.

Aussi à Renaix, toutes les mesures actuelles, telles que l'obligation de masque buccal dans la zone rural, resteront en vigueur. Seule l'interdiction des ventes occasionnelles non commerciales à domicile ou par enlèvement et / ou livraison (qui était en vigueur jusqu'au 15 janvier) ne sera pas prolongée. Bien entendu, les règles générales concernant le maintien à distance, les rassemblements et les contacts étroits s'appliquent. Cela signifie qu'avec une action, au-dessus de la famille, 1 personne supplémentaire peut être invitée à aider à la préparation et la distribution peut avoir lieu à l'extérieur avec un maximum de 4 personnes.

Heureusement, il y a une lumière au bout du tunnel: celle des vaccinations. C'est une tâche énorme qui nous pose des défis organisationnels et logistiques. Les autorités locales font tout ce qui est en leur pouvoir pour que cela aboutisse d'une manière qui facilite au maximum les choses pour les citoyens. Pourtant, ici aussi, un effort sera demandé à chacun. Plus loin, vous pouvez lire ce que cela signifie pour Renaix, les villes et municipalités environnantes. Mais d'abord, nous aimons traditionnellement donner un aperçu de la situation à l'hôpital et dans nos maisons de repos.

Situation dans l'hôpital et les maison de repos.

Dr. Ghillemijn, medecin en chef AZ Glorieux : « À l'hôpital de Renaix, nous avons un faible taux d'occupation stable dans notre département de Covid. Nos chiffres n'ont guère changé depuis la mi-décembre et le flux sortant est presque égal au flux entrant. Nous espérons, bien entendu, qu'aucune troisième vague ne se profile. Nous attendons également avec impatience le moment où nos employés pourront se faire vacciner. Cela peut faire une grande différence pour eux. J'espère que cela pourra être fait dans les semaines à venir. »

Tom Aelbrecht, directeur WZC De Linde : « Les premières vaccinations sont prévues au WZC De Linde. Lundi 18 janvier nos résidents recevront leur première injection. La deuxième vaccination est prévue le 8 février. Pour les employés, il faudra attendre le 1er et 22 février. Mais cela peut aussi être

possible un peu plus tôt. Espérons que ces vaccinations sont le début d'une période meilleure. Nous espérons donc qu'après la deuxième vaccination des résidents, nous pourrions assouplir quelque peu la réglementation des visiteurs. L'arrangement actuel est actuellement maintenu.

Wim Wijballie, directeur WZC Hogerlucht : «Le WZC Hogerlucht a été épargné à ce jour par une deuxième vague. Tous les habitants ont déjà été vaccinés pour la première fois le lundi 11 janvier. Tout le monde va bien. La deuxième dose du vaccin suivra le lundi 1er février. Les employés recevront leur premier vaccin le dimanche 24 janvier. Trois semaines plus tard, le dimanche 14 février, la deuxième dose suivra. L'arrangement des visites se poursuivra tel qu'il est maintenant: 1 visiteur régulier dans la salle et le reste via la boîte à visite. Cela diminuera à partir du 15 février au plus tôt. Mais des temps meilleurs sont en vue!

Stratégie de vaccination

Alors que la livraison des vaccins contre le virus Covid commence, nous pouvons commencer à rêver à des moments plus normaux où nous retrouverons notre liberté. Les zones de soins primaires (ELZ) en Flandre sont en partie responsables de l'organisation et de la coordination des campagnes de vaccination. En concertation entre les 9 maires et la zone de soins primaires des Ardennes Flamandes, il a été décidé de construire **un centre de vaccination à Renaix (COC) et un à Oudenaarde (le Qubus).**

Lors du choix des centres, l'emplacement dans la zone d'exploitation, la proximité et la capacité ont été pris en compte. Les personnes de plus de 18 ans, des Ardennes Flamandes recevra le vaccin dans l'un des deux centres de vaccination. Quelle commune devra aller dans quel centre reste à déterminer. Pour Renaix, ce sera bien sûr le centre de vaccination de Renaix. Les personnes vulnérables et les personnes qui ne peuvent se rendre au centre de vaccination pour des raisons médicales seront vaccinées à domicile.

Nous mettons tout en œuvre pour que le centre de vaccination soit prêt à temps et pour que tout se passe bien. Ces centres doivent répondre à une série d'exigences et doivent être opérationnels avant le 15 février. Dans les semaines à venir, nous allons donc travailler dur sur le montage et la préparation. L'objectif pour le début des vaccinations est le début du mois de mars.

Ceux qui se qualifient pour une vaccination à partir de mars recevront une lettre de convocation écrite avec un code. Vous pouvez l'utiliser pour vous inscrire numériquement ou par téléphone. Si le jour ou l'heure ne vous convient pas, un autre rendez-vous peut être organisé. Bien entendu, tout dépend de la disponibilité et de la livraison des vaccins.

>> Ordre

À l'heure actuelle, la vaccination des résidents et du personnel des maison de repos se déroule à plein régime. Le personnel hospitalier seront fait la fin janvier. Les médecins généralistes, résidents et personnels d'autres établissements de santé collectifs seront vaccinés à partir de février. La vaccination des personnes de plus de 65 ans et des patients à risque débutera à partir de mars. A partir d'avril, des personnes ayant un métier essentiel seront vaccinés. Si tout se passe bien, toutes les personnes de plus de 18 ans devraient avoir la chance de se faire vacciner d'ici la fin juin.

>> Appel aux volontaires

Il faut beaucoup de personnel pour doter les deux centres. Cela se fera en collaboration avec la Zone de soins primaires des Ardennes Flamandes et l'équipe COVID-19. Les personnes qui souhaitent s'engager (étudiants, retraités, personnes ayant une formation médicale,...) peuvent se porter volontaires pour travailler dans le centre de vaccination. Ils peuvent d'ores et déjà contacter la zone de soins primaires via le formulaire d'inscription sur www.vaccinatievlaamseardennen.be

Pas encore complètement convaincu? Souhaitez-vous plus d'informations sur le fonctionnement d'une telle vaccination? Ces informations sont disponibles sur le [site www.laatjevaccineren.be](http://www.laatjevaccineren.be). Dans tous les cas, je voudrais lancer un appel chaleureux à tout le monde pour qu'il se fasse vacciner. De cette façon, nous nous protégeons nous-mêmes et les autres.

Application par le police de Renaix

La police locale continue de surveiller le respect des mesures corona et des mesures de quarantaine. Bien sûr, la police est toujours disponible pour d'autres questions. D'ailleurs, vous pouvez maintenant contacter la police de Renaix sur rendez-vous si vous souhaitez déposer un rapport ou une plainte. Cela peut être fait rapidement, facilement et est corona proof! Cela évite les files d'attente au comptoir. Vous pouvez toujours contacter la police pour des questions urgentes ou des interventions sans rendez-vous. Plus d'informations peuvent être trouvées sur le site de la police: <https://www.politie.be/5427/nieuws/onthaal-op-afspraak>

Continuer de parler!

C'est une période difficile pour beaucoup de gens. Toute la situation Corona apporte beaucoup de soucis. Et cela à un moment où une grande partie de nos contacts de confiance ont disparu. Parce que ne le sous-estimez pas: toutes ces petites conversations sont bonnes... collègues entre eux, avec les clients, entre amis ou en famille. Ils vous aident davantage et soulagent vos inquiétudes. Quand tout cela disparaît, tout devient plus difficile.

Vous sentez-vous mal dans votre peau? Continuez à parler aux gens autour de vous. Vous ne pouvez pas leur dire des choses? Parlez de manière anonyme à un prestataire de soins via les lignes d'assistance suivantes: Tél-Réception, 1712, Awel, Nupraatikerover, Suicide Line, Drug Line et Stop it Now! Plus d'infos sur www.hulprijnen.be.

Votre bourgmestre,

Luc Dupont

Plus d'informations

Pour plus d'informations, vous pouvez toujours visiter le site Web de la ville www.ronse.be/corona ou le site Web du gouvernement www.info-coronavirus.be Le numéro de téléphone national 0800 14 689 est disponible de 8h à 20h. Vous trouverez également une liste de questions fréquemment posées (FAQ) sur les deux sites Web.

Informations en d'autres langues : <https://www.integratie-inburgering.be/corona-meertalige-info>.

